

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **94 (1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soleure, Granges et Olten, dont les forêts sont gérées par un inspecteur forestier communal, il s'est élevé à 11,0 m³ par ha. Rendement net : 164 fr. par ha. (1941 : 123 fr.) ou 17,90 fr. par m³ exploité (1941 : 14,30 fr.).

C'est dans ce canton que les *caisses forestières de réserve* des forêts communales ont pris leur plus beau développement. A la fin de 1941, leur montant s'élevait à 7.535.451 fr.; leur augmentation durant l'exercice 1941 a atteint la belle somme de 1.377.521 fr. Et pourtant on y a puisé, pour des buts non forestiers, pas moins de 385.680 fr. (fonds des pauvres et divers).

Dans les *forêts privées*, les exploitations, à l'inverse de ce qui eut lieu dans les forêts publiques, furent d'importance moindre que celles de 1941, soit de 5,8 m³ par ha., alors que l'année précédente elles s'étaient élevées à 6,3 m³. H. B.

BIBLIOGRAPHIE

A. Henne. Publication à l'occasion du centenaire de la Société forestière suisse. Un vol. in-8°, de 139 p., avec 12 planches hors texte. — Imprimerie Büchler & C^{ie}, à Berne (dépositaire pour la vente). Prix : 4 fr. (Travail publié à la demande de la Société forestière suisse.)

Nous avons eu le plaisir, plusieurs fois déjà, de citer ici le nom de l'inspecteur forestier fédéral retraité M. *Auguste Henne* et d'attirer l'attention sur l'activité admirable et désintéressée qu'il a déployé, depuis sa mise à la retraite, en faveur de notre Société forestière suisse. Il a publié en 1937 « *La Table des matières des périodiques de la Société forestière suisse, de 1850 à 1936* », puis « *La Liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la S. F. S., de 1850 à 1936* ». En 1939, à l'occasion de l'Exposition nationale de Zurich, il étudia l'action exercée par la S. F. S. sur le développement de l'économie forestière en Suisse. Les résultats de cette étude ont été publiés sous ce titre : « *Einfluss des Schweizerischen Forstvereins auf die Entwicklung des Forstwesens in der Schweiz, 1843 bis 1938* » (paru en allemand, chez Büchler & C^{ie}, en 1939; prix 3 fr.). Une analyse bibliographique en a été donnée au « J. f. s. » en 1939, à p. 246 et suivantes. Ajoutons que l'ouvrage est illustré de 19 planches hors texte, la plupart de belle venue.

Et voici que l'infatigable M. Henne, auquel le poids des années n'enlève rien à sa puissance de travail, apporte à la Société forestière suisse une nouvelle contribution à l'étude de son histoire, à l'occasion de la célébration de son centenaire¹. Cette publication fait suite à la brochure pu-

¹ A cet ouvrage sont annexés trois compléments des publications précédentes, soit : a) Table des matières des périodiques de la Société forestière suisse. Index des rubriques, 1937 à 1942 (suite; p. 277 à 322). b) Einfluss des Schweizer. Forstvereins auf die Entwicklung des Forstwesens in der Schweiz, 1939—1942 (suite; p. 145 à 150). c) Liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la Société forestière suisse, 1937 à 1942 (suite; p. 52 à 59).

blée par le professeur *Elias Landolt*, en 1893, à l'occasion du premier jubilé de la S. F. S., brochure dans laquelle se trouvent principalement des extraits de procès-verbaux des assemblées générales et des séances du comité, de 1843 à 1892, classés par ordre chronologique.

Tous les membres de notre société ayant reçu ce nouvel ouvrage, nous pourrons être bref dans sa présentation. — Son contenu est divisé comme suit :

Préface. — Introduction. — Histoire de la S. F. S. — Comité (sa composition dès 1881 à 1942). — Table d'honneur de la société. — Réunions (résumés des procès-verbaux des délibérations aux assemblées générales et indications sur les excursions faites durant les réunions annuelles). — Finances. — Remarques finales de l'auteur.

La préface est signée de MM. *H. Jenny*, président, et *E. Schönenberger*, secrétaire de la S. F. S. On en retiendra le passage suivant, dans lequel la situation forestière actuelle du pays est fort justement caractérisée : « La Société forestière suisse ne franchira pas, d'un cœur léger, l'entrée dans un nouveau siècle. Car pour tous ses membres les soucis sont grands, non seulement pour la forêt suisse, mais aussi pour la responsabilité engagée dans l'intérêt général du pays. De graves décisions pèsent sur le présent, et l'avenir est sombre. Mais si nous puisons la force et la confiance dans l'histoire de notre pays, nous, forestiers, devons aussi étudier l'histoire de notre société, car nous aurons encore bien des difficultés à surmonter. La Société forestière suisse a toujours été à l'avant-garde et, s'il est nécessaire de servir encore davantage la patrie, elle le fera non seulement dans son second siècle d'existence, mais aussi dans tous les temps à venir. »

Dans son « Introduction », l'auteur nous apprend qu'il a utilisé, comme base de ses recherches, un catalogue ne comprenant pas moins de 9000 fiches. Voilà une indication qui permet de se représenter ce que fut l'importance du travail préparatoire fait par M. Henne.

A page 11, un tableau montre quelle fut la *composition du comité permanent* dès 1881, soit l'indication du nom de tous ceux qui en firent partie. Durant les 62 ans de la période en cause, le nombre de ceux qui ont présidé aux destinées de la S. F. S. fut de 12 : MM. *Landolt* (12 ans), *Roulet* (9), *Felber* (3), *D^r Fankhauser* (1), *A. Engler* (2), *Muret* (12), *Th. Weber* (6), *Graf* (6), *Furrer* (4), *Knobel* (2), *Grivaz* (3) et *H. Jenny*. Ont ainsi revêtu le plus longtemps ce poste d'honneur : MM. *El. Landolt* et *E. Muret*.

La page suivante contient la liste des *membres d'honneur* de la société. Ceux déjà décédés sont au nombre de 37, dont 16 étrangers à la Suisse (en particulier, les professeurs *G. Heyer*, *Parade*, *Cotta*, *Pressler*, *Gayer*, *R. Hartig*, *Hüffel*, etc.). Cette liste comprend aujourd'hui 7 sociétaires.

La partie principale de la publication de M. Henne est celle dans laquelle sont résumés les procès-verbaux de toutes les assemblées générales de la S. F. S., depuis septembre 1893 jusqu'en août 1942. Les résumés se rapportant aux réunions dans la Suisse romande ont été traduits en français par M. *Ed. Buchet*, ancien inspecteur forestier de la ville de Lau-

sanne. Beaucoup de nos sociétaires trouveront grand plaisir à leur lecture, qui leur rappellera les péripéties de réunions forestières auxquelles ils ont eu le plaisir de pouvoir assister. Retenons, par exemple, les délibérations de *l'assemblée des 20—22 août 1894*, à Fribourg. On y peut lire entre autres: « *Sont présents*: 86 membres de la Société et amis de la forêt. Rapport annuel. Le président rappelle tout d'abord *les grands mérites du professeur El. Landolt*, ancien président. » — « *Le Journal forestier* paraîtra dorénavant *tous les mois*, au lieu de chaque trimestre. »

« *Délibérations*. Les membres de la Société utilisant peu les *subsidés du Fonds Morsier*, le comité rappelle son existence aux membres et invite ceux qui font des voyages d'étude à en profiter, L'assemblée est d'accord. »

« Le D^r Fankhauser, rédacteur du Journal, communique que le professeur C. Bourgeois, désigné comme rédacteur de la partie française, n'accepte pas ce poste, attendu que, après en avoir parlé avec plusieurs camarades romands, il estime qu'il n'y aurait pas lieu d'avoir, en ce moment, recours à un co-rédacteur et qu'il serait préférable de laisser le rédacteur actuel continuer cette rédaction. L'assemblée approuve. »

« *Revision des statuts*. Le comité estime que cette revision ne devrait pas être différée plus longtemps mais désirerait, pour cette préparation, avoir deux membres de plus. L'assemblée décide que le comité, déjà renforcé, peut se charger seul de la revision prévue pour 1895. »

« Les statistiques établies à la suite de la *motion Baldinger*, traitant de la *situation financière du personnel forestier subalterne*, prouvent que les conditions des différents cantons sont si différentes qu'il n'est pas possible, actuellement, de trouver une base uniforme de subvention. Le comité est alors chargé de suivre de près la question et de saisir chaque occasion qui se présentera pour chercher à améliorer la situation financière du personnel forestier subalterne. », etc.

Aperçu financier sur la période 1892—1942/1943. Il est donné sous forme d'un tableau indiquant, pour chaque année, le total des dépenses et des recettes, puis le montant du « Fonds pour publications » et du « Fonds Morsier ».

L'auteur achève son travail par des « *Remarques finales* », dans lesquelles il exprime son avis au sujet de différentes questions qui, dernièrement, ont fait souvent l'objet de discussions au sein de la S. F. S. Prenant congé de ses lecteurs, il leur adresse ses salutations amicales. Et il souhaite à la Société forestière suisse « toute la prospérité possible et un plein succès dans la poursuite de son utile activité dans ces temps difficiles. »

Nous serons l'interprète du corps forestier suisse entier, en adressant à Monsieur Henne de chauds remerciements pour cette dernière publication et les plus vives félicitations pour le dévouement et le zèle admirable dont il a fait preuve, dans l'accomplissement de la grande tâche qu'il a su si bien mener à bonne fin. Il nous a donné un bel exemple à suivre.

H. Badoux.